



# Nouvelles d'Osselle-Routelle



ÉDITO

Les fêtes de fin d'année approchent à grande vitesse, et je souhaitais remercier chaleureusement tous les membres du comité Fêtes et Cérémonies, ainsi que les bénévoles présents, pour leur investissement dans la décoration du village d'Osselle-Routelle qui s'est réalisée dans des conditions météorologiques médiocres. La nouveauté cette année est l'installation d'une guirlande lumineuse au-dessus de la RD rue du Randebelin, en plein cœur de Routelle.

L'année 2021 se termine, année encore particulière avec la pandémie mais qui aura été marquée par le redémarrage d'une vie un peu plus normale que 2020 : retour réussi du Triathlon Vauban sur la commune, reprise des activités associatives (vide-greniers, théâtre...), et le Téléthon début décembre avec ses manifestations sur les communes voisines de Byans-sur-Doubs et Roset-Fluans. L'organisation du calendrier des animations de Noël est complexifiée par l'annonce d'un nouveau variant de la covid-19 ; ainsi il s'avère trop délicat pour la municipalité de tenir son programme : le goûter des enfants qui était prévu samedi 18 décembre ne peut pas être maintenu. Quant à celui des Aînés, le samedi 8 janvier 2022, il est pour l'instant assuré, mais sous réserve.

Je vous présenterai un bilan de l'année 2021 à l'occasion des vœux du maire qui, je l'espère, pourront avoir lieu le vendredi 21 janvier à 18h45 à la salle de la mairie déléguée de Routelle. Ce sera également l'occasion de vous exposer les perspectives communales pour 2022 et le travail à venir pour les élus.

Les fêtes de fin d'année permettent de se retrouver en famille, entre amis, de partager des moments avec des proches que l'on affectionne. Cependant, la situation sanitaire va nous contraindre à prendre certaines précautions, alors restez prudents, allez faire votre troisième injection (ou votre première si elle n'est pas encore faite), et continuez de respecter les gestes barrières qui, nous le savons, nous protègent.

Pour autant, je vous souhaite de passer de très belles fêtes.

Anne OLSZAK, maire



## Notre 3<sup>e</sup> bachelière à l'honneur



Nous félicitons Léa qui a obtenu son baccalauréat "Esthétique – Cosmétique – Parfumerie" avec une mention bien, au lycée Jacques Prévert de Dole. À la sortie de l'école, elle a trouvé un emploi en CDI dans un salon de cosmétique à Besançon dans lequel elle travaille depuis juillet 2021.

Elle a pour projet d'ouvrir son propre salon dans quelques années. Nous lui souhaitons pleine réussite.

## Permanences en mairies

À compter du 1<sup>er</sup> janvier, les secrétaires vous accueilleront tous les matins du lundi au vendredi, de 9h30 à 12h à la mairie d'Osselle. Vous pourrez interroger Isabelle ou Nicolas sur différents domaines (urbanisme, listes électorales, recensement des jeunes, etc...), ou déposer vos dossiers.

L'objectif de cette amplitude horaire est de vous proposer un meilleur service public.

Les horaires de permanence (trois soirs par semaine) sont maintenus, ils vous permettent de rencontrer le maire et les adjoints.

Pendant les fêtes, la permanence du 24 décembre sera assurée sur Routelle de 9h à 12h. Il n'y aura pas de permanence le 31 décembre.

## Cérémonie du 11 novembre

Judi 11 novembre 2021, Osselle-Routelle a célébré la commémoration de la victoire et de la paix, jour du 103<sup>e</sup> anniversaire de l'Armistice de 1918 et de l'hommage à tous les morts pour la France.

Cette année, la cérémonie s'est déroulée avec la présence du public sous l'égide de Madame le Maire et de ses adjoints.

La cérémonie a débuté à 10h devant le monument aux morts de Routelle où une gerbe a été déposée. Elle s'est poursuivie à Osselle devant une population nombreuse.



Après la lecture du message de Geneviève DARRIEUSSECO, Ministre déléguée chargée de la Mémoire et des Anciens combattants, par Madame OLSZAK, une bougie a été déposée au pied du monument aux morts par Mathis, élève de CE2, ainsi qu'une gerbe par Eric BADET, 1<sup>er</sup> adjoint.

Puis Sandrine GRAPPEY, 2<sup>e</sup> adjointe, a énoncé la liste des morts pour la France dans l'année et Eric BADET, celle des soldats natifs du village morts pour la France avant que ne retentisse la Marseillaise.

De nombreux conseillers municipaux et une cinquantaine d'habitants étaient présents pour commémorer la fin de la première guerre mondiale.

Beaucoup auraient aimé retrouver la fanfare de Quingey, qui s'associe habituellement à l'événement. Hélas, l'orchestre n'a pas encore repris du service en raison du contexte sanitaire.

La cérémonie s'est terminée malgré tout sous le signe de la convivialité autour d'un verre de l'amitié offert par la municipalité.

Les élus remercient les concitoyens pour leur participation à ce devoir de mémoire.

## Nettoyages d'automne



Les deux journées prévues pour le nettoyage d'automne ont bien eu lieu cette année, avec une météo clémente. Plus d'une vingtaine de personnes a répondu présent sur ces deux matinées ; elles ont été divisées en plusieurs groupes avec des destinations précises de nettoyage : les étangs d'Osselle, les

rues principales (RD), les bords de canal, etc...

C'est avec surprise que nous avons constaté que les déchets étaient beaucoup moins importants qu'au printemps. Nous déplorons quand même énormément de mégots, masques et canettes jetés sur nos trottoirs...

Nous espérons que cet agréable constat perdure et qu'une réelle sensibilisation à la pollution due aux déchets sauvages (de tout genre) soit bien acquise.

## En bref

### Elections

Les élections présidentielles auront lieu les dimanches 10 et 24 avril 2022.

Si vous n'êtes pas encore inscrits sur les listes électorales de la commune, vous avez jusqu'au vendredi 4 mars 2022 pour le faire. Vous pouvez effectuer votre inscription en ligne sur [www.servicepublic.fr](http://www.servicepublic.fr) ou en déposant en mairie le cerfa 12 669\*02 accompagné d'un justificatif de domicile de moins de 3 mois et d'un titre d'identité en cours de validité (passeport ou carte nationale d'identité).

### Boîtes aux lettres

De trop nombreuses maisons n'ont pas leurs noms inscrits sur leur boîte aux lettres ou ceux-ci ne sont plus lisibles. Ceci peut vous être préjudiciable, par exemple lorsque la tournée de la poste est réalisée par un remplaçant, la livraison d'un colis par un transporteur mais également lorsque la mairie distribue des courriers nominatifs comme les cartes d'électeurs.

**Alors s'il vous plaît, inscrivez vos noms sur vos boîtes !**

### Opération Brioches 2022

Après deux années blanches liées à la situation sanitaire, la commune souhaite relancer l'Opération Brioches de l'ADAPEI sur Osselle-Routelle qui aura lieu fin mars début avril 2022.

Cette participation solidaire est une manière de sensibiliser et soutenir les personnes en situation de handicap. Nous recherchons des bénévoles sur Osselle où la vente des brioches ne se faisait plus depuis longtemps et sur Routelle pour renforcer l'équipe existante.

**Si vous avez un peu de temps pour arpenter les rues, dans une ambiance conviviale et avec un binôme sympathique, faites-vous connaître en mairie !**

## Dossiers d'urbanisme : en ligne au 1<sup>er</sup> décembre



Déclaration préalable de travaux, permis de construire, permis d'aménager, certificats d'urbanisme... depuis le 1<sup>er</sup> décembre 2021, il est possible de déposer ces dossiers d'urbanisme en ligne sur [grandbesancon.fr/gnau](http://grandbesancon.fr/gnau) pour toutes les communes de Grand Besançon Métropole. Jusqu'à présent, il était nécessaire de remplir des dossiers papier avant de les déposer en mairie.

La dématérialisation offre un service plus souple, accessible en permanence, sécurisé, permettant de faire des économies puisque aucune impression n'est nécessaire.

L'utilisateur est guidé en ligne, en cas d'éventuelles erreurs. Enfin, l'état du dossier est mis à jour automatiquement, permettant de suivre son avancement pas à pas.

Il est cependant toujours possible de déposer en mairie un dossier d'urbanisme au format papier. Se connecter et créer son compte sur : [grandbesancon.fr/gnau](http://grandbesancon.fr/gnau)

## En attendant Noël



Cette année encore le Comité Fêtes et Cérémonies n'a pas chômé : le choix en forêt, l'installation des deux sapins (grâce à l'aide précieuse de M. Auguste Loersch qui les dispose avec son camion grue), la décoration puis le montage des deux crèches. À Routelle, elle a trouvé naturellement sa place au pied de l'église.

Pour nos Aînés, nous avons décidé d'offrir des colis confectionnés par nos soins avec des produits locaux sélectionnés. Nouveauté cette année, nous proposons un goûter musical qui

aura lieu le samedi 8 Janvier à la salle de la restauration scolaire de l'école de Routelle : ce sera un moment sous le signe de la convivialité avec la venue de la chorale "Si on chantait" de Bucey-lès-Gy.

Une occasion de sortir de l'isolement et d'échanger, de rencontrer les membres du comité Fêtes et Cérémonies, les conseillers municipaux et Madame le Maire.

**N'oubliez pas de retourner le coupon réponse.**

Les enfants, n'oubliez pas les boîtes aux lettres du Père Noël, à côté des sapins où vous pouvez adresser vos dessins et messages, il vous répondra.

Le Comité Fêtes et Cérémonies vous souhaite de belles fêtes de fin d'année.

## Les enfants, le théâtre vous attend !

Les Ateliers Théâtre, organisés par l'association Auricella et animés par Elisabeth Cuhe, ont repris fin octobre, avec seulement le groupe des adultes, faute d'inscrits au niveau des enfants. Il n'est pas trop tard : si tu as entre 8 et 11 ans et que tu as envie de découvrir le théâtre, n'hésite pas, viens essayer ! Renseignements et inscriptions : [mail@auricella.fr](mailto:mail@auricella.fr) et 06 62 29 05 45.

## Rappel

### Affouage

Comme chaque année, la commune propose des lots de bois de chauffage en affouage. Mais comme très peu d'affouagistes se sont inscrits à ce jour, les inscriptions à l'affouage sont exceptionnellement prolongées jusqu'au 20 décembre 2021. Il vous suffit de contacter la mairie si vous voulez vous inscrire ou tout simplement vous renseigner.

### Taille des haies



La saison est propice à la taille des haies avec l'hiver qui arrive. Nous vous invitons à le faire maintenant (si besoin) pour éviter de devoir tailler au printemps, en période de nidification des oiseaux. Pour rappel, la hauteur maximum réglementaire est de deux mètres et les haies ne doivent pas empiéter sur la voie publique ni chez vos voisins.

### Chasse



Promeneurs, sportifs et autres amoureux de la nature, soyez vigilants. Du 4 décembre jusqu'à fin février, nos amis chasseurs organisent des battues tous les samedis et dimanches dans les forêts d'Osselle et de Routelle. Pour le bien-être et la sécurité de tous, évitez autant que possible les zones signalées "chasse en cours" et mettez des gilets fluos ou habits colorés pour vous promener dans les forêts.

## Téléthon 2021



Ce 35<sup>e</sup> Téléthon, des 3 et 4 décembre derniers, organisé sur les trois communes d'Osselle-Routelle, Byans-sur-Doubs et Roset-Fluans, s'est parfaitement déroulé malgré des conditions sanitaires difficiles et une météo plus que capricieuse.

Sur Osselle, l'atelier de vannerie de l'association « *Echangeons Nos Savoirs* » de Quingey, a permis aux non-initiés de se "frotter" aux joies de l'osier.

Le « *Club Saint Martin* » et le « *CADO* » ont assuré quant à eux les jeux ainsi que la buvette dans une très bonne ambiance. La veille l'APE des « *Trois moulins* » avait permis la vente d'objets artisanaux au profit du Téléthon lors de son marché de Noël à Roset-Fluans.

Les résultats chiffrés vous seront communiqués dès que ceux-ci seront validés par L'AFM de Besançon.

P. BOILLOT

Organisatrice sur les trois communes

## Agenda des manifestations

**Vendredi 10 décembre** – de 14h à 18h30 : l'association Auricella met en place dans les Mairies d'Osselle, Routelle et Roset-Fluans une collecte au profit de la Banque alimentaire de Franche-Comté. Vous pouvez venir y déposer vos dons.

**Samedi 11 décembre** – sortie Marché de Noël à Montbéliard organisée par l'association Auricella.

**Samedi 18 décembre** – à 20h30 : concert de Noël dans l'église de Routelle organisé par la chorale « *Cantabile* ». Passe sanitaire obligatoire.

**Vendredi 8 janvier** – à 15h : goûter musical des Aînés offert par la commune et animé par la chorale « *Si on chantait* » (Passe sanitaire obligatoire et sous réserve des conditions sanitaires).

**Vendredi 21 janvier** – à 18h45 : vœux du Maire dans la salle de la mairie déléguée de Routelle (sous réserve des conditions sanitaires).

Le samedi 23 octobre, Patricia et Christophe se sont dit « oui » devant Madame le Maire, Madame la 2<sup>e</sup> Adjointe et en présence de leur famille et amis. Ils habitent depuis plus de 10 ans sur la commune au lotissement de Pérouse. Nous leur souhaitons tous nos vœux de bonheur.



## Informations pratiques

### Mairie d'Osselle-Routelle

31 Grande Rue  
25320 Osselle-Routelle  
Tél. 03.81.63.61.40  
[mairie.osselle-routelle@orange.fr](mailto:mairie.osselle-routelle@orange.fr)  
[www.osselle-routelle.fr](http://www.osselle-routelle.fr)

### Horaires d'ouverture au public :

Sur Osselle, les lundis et mercredis de 16h30 à 18h30

Sur Routelle,  
le vendredi de 16h à 18h30  
Le samedi matin sur RDV

### RPI des 3 Moulins à Routelle

Tél. 03.81.63.61.40

### Permanence :

le vendredi de 16h à 18h30  
[sivosdes3moulins@orange.fr](mailto:sivosdes3moulins@orange.fr)

### Bibliothèque municipale

Le vendredi de 16h30 à 18h30  
Tél. 06.43.80.18.44  
[bibliosselle@gmail.com](mailto:bibliosselle@gmail.com)  
<https://bibliotheque-osselle-routelle.webnode.fr>

### Contact eau et assainissement

[eau@grandbesancon.fr](mailto:eau@grandbesancon.fr)

Tél. 03.81.61.59.60

Du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 13h30 à 17h30

### Astreinte eau et assainissement

Tél. 03.81.61.50.50

## État civil

### Mariage

Patricia ALDEGUER et  
Christophe GUILLEMIN  
le 23 octobre 2021

### Décès

Mme Jeannine BERNARD  
née HOYET,  
le 22 octobre 2021